

Aix-en-Provence le 18 avril 2012

Mesdames et Messieurs les auteurs,

L'Agence régionale du Livre Paca a mis en place un rendez-vous pour les auteurs, "Le Petit Laboratoire", sous forme d'ateliers de travail de 3 heures. À tour de rôle, responsables de l'Agessa, de la Sofia, de la SGDL... viennent échanger avec vous sur différentes thématiques.

Nous vous proposons deux rendez-vous. L'un en mai où nous aborderons la délicate question de la fiscalité adaptée aux auteurs, le second en juin où nous recevrons le directeur de la Sofia.

### **"Petit Laboratoire" spécial fiscalité des auteurs : 10 mai 2012**

Chaque printemps, depuis trois années, l'ArL organise un atelier pour aider les auteurs à comprendre les questions fiscales qui leurs sont spécifiques (entrée : bâtiment de la tête au carré).

Parce que les droits d'auteur que vous percevez sont soumis à l'impôt sur le revenu, le "Petit Laboratoire" des auteurs vous invite à rencontrer **Delphine Rochefort, expert-comptable, spécialisée dans la fiscalité des auteurs, le 10 mai de 10h à 13h à la Bibliothèque Louis Nucéra de Nice**. Donc avant la date butoir d'envoi de votre Déclaration de Revenus 2011 (30 mai pour la déclaration papier et du 23 juin pour la déclaration Internet – selon les départements). Après un exposé général, Delphine Rochefort répondra à vos questions techniques ou personnelles par de courts entretiens.

### **Un "Petit Laboratoire" pour les auteurs et les organisateurs de manifestations littéraires : 7 juin 2012**

Nous vous invitons à rencontrer et dialoguer avec **Christian Roblin, directeur de la Sofia, le 7 juin de 14h à 17h à la Bibliothèque Louis Nucéra de Nice** (Boulevard Risso - face à l'hôtel Campanile).

**Sofia**, Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit, est une société civile de perception et de répartition de droits, administrée à parité par les auteurs et les éditeurs dans le domaine exclusif du livre. Seule société agréée pour la gestion du droit de prêt en bibliothèque, Sofia répartit les sommes perçues au titre du droit de prêt en bibliothèque, ainsi que celles provenant de la rémunération pour copie privée numérique. Le régime de la rémunération pour copie privée numérique prévoit l'affectation de 25 % des sommes perçues pour l'action culturelle et la formation des auteurs.

---

## Bulletin d'Inscription

Nom : ..... Prénom : .....  
Mél. ....

- Inscription Petit Labo fiscalité                       Inscription au déjeuner (pris en charge)
- Inscription Petit Labo avec la Sofia

Merci de retourner votre inscription à l'Agence régionale du Livre  
par télécopie (04 42 27 01 60), téléphone (04 42 91 65 26)  
ou mél ([claire.castan@livre-paca.org](mailto:claire.castan@livre-paca.org))

Lieux des rencontres Bibliothèque Louis Nucéra - 2 place Yves Klein - 06300 NICE  
04.97.13.48.00